

Les typologies de prairies : d'un outil agronomique à un objet de médiation entre agriculture et environnement

S. Petit¹, J.-Y. Vansteelant², V. Plaige³, P. Fleury¹

Les typologies de prairies réalisées ont évolué dans leur conception mais surtout dans la façon dont elles interviennent dans l'action. A l'origine outils d'aide au conseil technique sur les prairies, elles jouent maintenant un rôle d'aide à la médiation entre techniciens agricoles et techniciens de l'environnement.

RÉSUMÉ

Dans les Alpes du Nord, les premières typologies ont été élaborées pour prendre en compte la diversité des pratiques des agriculteurs et aider au conseil technique. Une autre a ensuite permis de formaliser l'objectif commun d'un cahier des charges agri-environnemental entre le Parc national de la Vanoise et les agriculteurs. Plus récemment, une typologie enrichie de critères de biodiversité dans le Parc naturel régional du Haut-Jura a permis de débattre de l'évolution de l'agriculture et de sa place dans le développement rural. Ainsi, la biodiversité a été considérée soit comme un critère de gestion dans un espace protégé, soit comme un facteur de production dans un territoire où la production de fromage de qualité s'enracine dans une identité culturelle et paysagère. Les typologies participent donc aujourd'hui à des débats sur les relations entre l'agriculture et le territoire.

MOTS CLÉS

Alpes, biodiversité, environnement, évolution, Franche-Comté, méthode, typologie des prairies.

KEY-WORDS

Alps, biodiversity, environment, evolution, Franche-Comté region, grassland typology, method.

AUTEURS

1 : SUACI-GIS Alpes du Nord, 11 rue métropole, F-73000 Chambéry ; spetit@suacigis.com ; fleury.gis@wanadoo.fr

2 : Parc naturel régional du Haut-Jura, Maison du Haut-Jura, F-39310 Lajoux ; jy.vansteelant@parc-haut-jura.fr

3 : Parc national de la Vanoise, 135 rue Julliand, BP 705, F-73007 Chambéry ; veronique.plaige@vanoise.com

Introduction : une histoire des typologies de prairies

Les prairies de montagne sont généralement permanentes, c'est-à-dire qu'elles ne sont jamais labourées. S'agissant des pelouses, des prairies d'altitude et des alpages, ceci est le cas de longue date ; et depuis une trentaine d'années, cela est aussi vrai pour les secteurs de moyenne montagne où la culture des céréales a été abandonnée au profit de l'élevage. La fauche y est pratiquée régulièrement, associée parfois à la pâture. **Longtemps les prairies permanentes ont peu suscité l'intérêt des professionnels de l'agriculture et de l'environnement**, ne relevant pas d'une gestion moderne pour les uns et ne faisant pas partie de la "nature" pour les autres. L'agronomie des années 1960-1970 a privilégié la prairie temporaire et la sélection variétale. Peu à peu, certains agronomes redécouvrent la prairie permanente et ses intérêts pour l'élevage (HEDIN *et al.*, 1972). Selon les environmentalistes, les prairies étaient considérées, au même titre que les champs ou les jardins, comme des "espaces humanisés" à intérêt écologique réduit.

Des travaux scientifiques récents ont montré l'intérêt biologique des prairies : par exemple, en France, il y a plus de 300 espèces végétales rares ou menacées, inféodées aux prairies et aux pâturages. Ces prairies sont d'autant plus diverses que les conditions pédoclimatiques changent et que les pratiques d'entretien et les modes de culture des agriculteurs varient.

Nous montrerons dans cette communication comment l'outil que sont les typologies de prairies, développé dans les Alpes du Nord, a intégré de nouveaux registres de connaissances et a été mobilisé de différentes façons au cours des dix dernières années. Dans l'ensemble du texte, nous parlerons des "typologies" en nous référant aux **typologies de prairies de montagne** faites dans les Alpes du Nord par le GIS (Groupement d'Intérêt Scientifique) Alpes du Nord, et à leurs adaptations successives. Référentiel pour un conseil technique agricole adapté à la diversité des pratiques paysannes dans les années 1980, les typologies évoluent vers la prise en compte de critères environnementaux à partir des années 1990 et les acteurs de l'environnement tels que le Parc national de la Vanoise et le Parc naturel régional du Haut-Jura les intègrent dans leurs démarches. Plus récemment, elles ont servi d'amorce à des délibérations sur les modèles de référence de développement rural à l'amont d'une prescription technique.

Nous décrirons dans les trois premières parties les différentes typologies de prairies établies, leurs adaptations et leur mobilisation par les acteurs. Puis dans la dernière partie, nous discuterons du rôle de la typologie en tant qu'objet, de son évolution et de la transformation propre de cet outil à la fois dans son contenu et dans son utilisation.

1. L'herbe des prairies : les typologies de prairies vues comme un outil de diagnostic agronomique

Les premières typologies élaborées dans les années 1980 s'inscrivaient dans une réflexion sur la diversité des pratiques des agriculteurs et servirent à formuler un conseil technique agricole en partenariat avec les services de développement des Chambres d'agriculture.

■ Construction d'une typologie dans les Alpes du Nord : données agronomiques et diversité des pratiques agricoles

Un travail de terrain a été mené par des chercheurs agronomes, écologues, pédologues, afin d'élaborer une typologie des **prairies de fauche** des Alpes du Nord. La question des agriculteurs à l'origine de ce travail était : *“nos prairies de fauche se dégradent, elles sont envahies par de mauvaises herbes, que faut-il faire ?”* Pour répondre techniquement à cette question, plutôt que de procéder à un éventail d'essais en stations expérimentales, des relevés parcellaires ont été réalisés. Parallèlement, des enquêtes auprès des agriculteurs ont permis de connaître les pratiques qui façonnaient la végétation des prairies. Les observations de terrain ont porté sur le sol et son régime hydrique d'une part, et sur la physionomie de la végétation d'autre part. Les principales espèces présentes, et surtout les dominantes, ont été repérées. Des suivis de la production quantitative et qualitative de fourrages ont servi à évaluer la valeur agricole de ces types de prairies. L'ensemble de ces connaissances a été organisé sous la forme d'un outil typologique : une **typologie de la valeur d'usage agricole des prairies** (JEANNIN *et al.*, 1991). La typologie se présente sous la forme d'une clé de reconnaissance dont la première entrée repose sur les distinctions de morphologie et de structure de la végétation ; le second critère discriminant est l'abondance et la diversité des dicotylédones et des légumineuses. Quelques espèces indicatrices permettent de différencier les types. La typologie se décline en une dizaine de types décrits dans des fiches caractérisant les éléments de reconnaissance, le milieu physique, les pratiques agricoles et les itinéraires d'évolution. L'estimation visuelle se fait grâce à une représentation de référence des recouvrements relatifs. La typologie est valable pour une zone spécifique.

Cette typologie constitue **un outil de diagnostic des prairies prenant en compte les relations entre la végétation, les pratiques agricoles et le milieu physique**. Elle propose un diagnostic agronomique du couvert végétal puisqu'elle permet de déterminer la valeur d'usage agricole (valeur nutritive, rendement, appétence). Elle renseigne sur la dynamique des couverts et est donc également une méthode de prévision de l'effet d'un changement de pratiques.

■ Mobilisation de la typologie par les acteurs

Les conseillers agricoles des secteurs de montagne sont confrontés à une diversité importante des modes d'usage de l'espace et à des objectifs de production variés. La typologie leur a permis de se repérer dans cette diversité, d'en identifier les déterminismes, relevant soit des conditions du milieu physique, soit des pratiques agricoles. Connaître puis repérer sur le terrain les relations entre végétation, pratiques agricoles et milieu physique fut un premier niveau d'aide à **l'adaptation du conseil agricole à la diversité**. Ensuite, la typologie des prairies a été **associée à une analyse du fonctionnement fourrager** à l'échelle de l'exploitation, ce qui permettait de réfléchir et de débattre avec l'agriculteur d'un conseil adapté à ses besoins et à ses contraintes (FLEURY *et al.*, 1995).

Le recours à la typologie des prairies dans le conseil technique s'est progressivement opéré. Elle est le résultat d'une démarche de travail commune entre les chercheurs et les techniciens du développement. **La typologie a été conçue avec les conseillers** en associant des échanges à la fois en réunion et sur le terrain. Ceux-ci ont en particulier apporté des points de vue importants dans la conception d'une clef d'identification des types, simple et facile d'emploi, mais également dans la formulation de préconisations techniques.

2. L'herbe et les fleurs des prairies de montagne : l'évolution des typologies vers la gestion de la biodiversité

En montagne, les évolutions actuelles de l'agriculture donnent lieu à l'abandon des pâtures et des prés de fauche dans les secteurs en pente et à la forte fertilisation des zones plates, dans une logique de maîtrise des coûts de production et d'intensification. La main d'œuvre, en particulier familiale, est en forte diminution alors que la taille des exploitations augmente. Seuls la culture et l'entretien des zones mécanisables deviennent possibles et rentables pour les agriculteurs. Le risque, à terme, est d'évoluer vers un territoire agricole constitué de zones abandonnées et de zones très intensifiées. S'agissant de la gestion de la biodiversité, tout comme de l'agriculture, il est important de conserver différentes intensités d'utilisation (MASSON *et al.*, 2000). Le **risque d'abandon** concerne en premier lieu les espaces agricoles les moins productifs et les plus difficiles d'accès que sont les prairies d'altitude et les prairies sèches sur les versants pentus. Celles-ci se révèlent être particulièrement intéressantes sur le plan de la biodiversité. En effet, l'exploitation peu intensive de ces prairies favorise le maintien d'une plus grande richesse spécifique stationnelle (nombre d'espèces par prairie), tant végétale qu'entomologique. Par ailleurs, ces types de prairies constituent en eux-mêmes des milieux originaux, abritant une faune et une flore particulières, et leur présence accroît ainsi la diversité des habitats et des paysages. **L'habitat "prairies de fauche de montagne"**, reconnu d'intérêt communautaire par la directive "Habitats" **connait une régression généralisée** dans les Alpes, plus marquée en altitude.

Le Parc national de la Vanoise, par ailleurs futur site du réseau Natura 2000, abrite des prairies de fauche d'altitude (entre 1 800 et 2 400 mètres). Au milieu des années 1990, une étude a été engagée et une typologie a été établie concernant les prairies de fauche d'altitude du **Parc national de la Vanoise** situées en Haute-Maurienne. Un gestionnaire du parc exprimait ainsi l'objectif de l'étude des prairies : "*On voulait faire un état des lieux de la situation des prairies de fauche dites d'altitude à la fois sur le plan écologique et sur le plan agricole. Pour essayer de mettre en place un programme de maintien ou d'aide au maintien de ces prairies, il fallait déjà savoir ce que représentaient ces prairies, quel était leur intérêt agricole, les contraintes d'utilisation, etc.*" (JULLIAN, 2002). Le Parc national de La Vanoise a souhaité réfléchir avec les agriculteurs sur le devenir et la gestion des prairies de fauche d'altitude présentes sur le territoire dont il a la charge. Un partenariat réunissant le Parc de la Vanoise, le GIS Alpes du Nord, le GIDA (Groupement Inter-Cantonal de Développement Agricole) de Haute-Maurienne et les agriculteurs s'est instauré. Une étude sur la situation des prairies de fauche d'altitude a été réalisée et a permis de **caractériser leur intérêt écologique et agricole et les évolutions en cours**. Les discussions engagées dans ce cadre ont permis de définir les mesures prioritaires permettant d'assurer leur maintien et de promouvoir une gestion conciliant les objectifs environnementaux et agricoles. Ces propositions ont notamment servi de base à l'élaboration d'un cahier des charges de la mesure "prairies de fauche d'altitude", inscrite dans une Opération locale agri-environnementale en Maurienne.

En l'occurrence, **l'élaboration d'une typologie des prairies a permis aux acteurs de se fixer un objectif commun en matière de gestion, ce qui s'est ensuite traduit par une contractualisation des modalités d'entretien** des prairies de fauche de montagne.

■ Biodiversité, dynamique végétale et typologies de prairies

La typologie permet **un diagnostic visuel à partir de la morphologie et de la structure de la végétation**. La morphologie décrit les organes vivants, les feuilles et les tiges selon leur taille et leur port. La structure fait référence à la façon dont les individus, les brins d'herbe sont agrégés, c'est-à-dire à leur répartition horizontale et verticale. On parlera ainsi d'une structure en touffes ou au contraire en tapis -pluri-spécifique-, ou encore de taches -mono-spécifiques-. Ces observations visuelles simples apportent des informations sur le fonctionnement écophysologique de la prairie. Ce sont des outils de diagnostic agronomique et écologique (FLEURY, 1994).

Dans la conception des typologies de prairies, nous avons donné la priorité aux critères de morphologie et de structure plutôt qu'à la composition floristique. Ceci a nécessité d'établir les liens existant entre les caractéristiques morphologiques et la valeur nutritive des prairies. D'autre part, nous avons montré que la morphologie et la structure résultaient des rapports de compétition entre les plantes d'une communauté prairiale.

Très schématiquement, en nous référant aux différentes stratégies adaptatives proposées par GRIME (1979), nous avons décrit les processus biologiques de la façon suivante. Les **plantes "compétitrices"**, certaines graminées (dactyle, ray-grass) et surtout de grosses dicotylédones (géranium, ombellifères, rumex) sont capables de bien valoriser l'azote, les autres éléments minéraux et l'eau. Lorsque ces facteurs sont abondants, elles poussent beaucoup et étouffent à la fois les petites espèces et les petites feuilles proches du sol. Au contraire, lorsqu'il y a peu d'éléments nutritifs disponibles, ce sont les **espèces "stress-tolérantes"**, telles que la flouve odorante, la fétuque rouge, la petite pimprenelle, le rhinante, la marguerite, etc. qui se développent. Elles sont capables de vivre et de se reproduire dans des conditions défavorables. Du point de vue de la morphologie de la prairie, ces conditions moins favorables permettent un meilleur maintien des feuilles. Le rapport feuilles/tiges de la prairie est alors plus élevé, ce qui se traduit par une meilleure valeur nutritive du fourrage, en particulier dans les stades tardifs. **Le rythme de fauche (date, fréquence) et le pâturage (prélèvement et piétinement) vont modifier les rapports de compétition entre les espèces** présentes dans la prairie. Ces deux phénomènes, saisis par la modification des rapports de compétition entre les plantes, expliquent qu'une augmentation de la fertilisation présente, à la fois, des conséquences sur la valeur agricole des prairies (augmentation de la production et chute plus rapide de la valeur nutritive) et sur sa diversité biologique (diminution du nombre d'espèces par mortalité des espèces les plus petites). Morphologie et structure de la végétation nous informent sur les valeurs agricole et biologique des prairies. D'autres facteurs sont bien sûr à prendre en compte. Ainsi, une fauche ou une pâture précoce favorise les espèces qui peuvent se multiplier par voie végétative : tallage des graminées, stolons du trèfle blanc principalement. Une fauche tardive avantage les espèces qui se multiplient par graines : des dicotylédones, pour beaucoup, comme les ombellifères, le géranium, le rhinante, etc. Enfin, le piétinement, le passage d'engins, les campagnols permettent aux espèces "rudérales" de coloniser l'espace grâce à leurs nombreuses graines germant facilement comme pour le pissenlit, le rumex, le myosotis, ou encore grâce à leurs stolons et à leurs rhizomes puissants s'agissant du trèfle blanc ou de la renoncule rampante.

Morphologie et structure de la végétation sont les critères que nous avons retenus afin d'établir les typologies des prairies. Ils **font sens pour les agriculteurs**, qui les observent également, de façon moins codifiée que dans les typologies mais peuvent les manier pour faire un diagnostic sur la valeur de l'herbe, son appétence ou pour prendre une décision en matière de fauche ou de mise en pâture. Cette connaissance empirique de la physionomie des prairies par les agriculteurs a permis de faire des typologies de prairies un outil de dialogue technique (cf. paragraphe 3).

■ Mobilisation de la typologie par les acteurs dans le territoire du Parc national de la Vanoise

L'objectif initial du Parc national de la Vanoise était d'enrayer la régression et de maintenir dans un bon état de conservation les prai-

ries de fauche de montagne. C'était un objectif de conservation biologique d'un type d'habitat menacé. Pour les agriculteurs, il s'agissait plutôt de maintenir la fauche dans des prairies d'altitude fournissant un foin de très bonne qualité et contribuant à l'autonomie fourragère de leur exploitation. De plus, pour eux, faucher en altitude dans des conditions topographiques difficiles présente un fort sens identitaire et culturel : cette pratique ancienne les différencie d'autres agriculteurs.

Agriculteurs, techniciens agricoles et de l'environnement ont collaboré à la construction de la typologie. Un groupe de travail a été mis en place pour suivre l'avancée des travaux. Les discussions qui eurent lieu ont permis de mettre en évidence que les attentes de chacun des partenaires étaient différentes et que les savoirs des uns et des autres étaient complémentaires. Sur la base de ces échanges, **un objectif commun aux différents partenaires a été défini.** Il ne s'agit plus seulement de conserver des prairies pour leur intérêt biologique mais de **maintenir la pratique de la fauche en altitude** pour des raisons agricoles, biologiques et culturelles. La formalisation d'un objectif commun a facilité la négociation ultérieure d'un cahier des charges définissant les modalités de gestion des prairies, élaboré dans le cadre de l'Opération locale agri-environnementale de Maurienne (OLAE). Ce cahier des charges limite l'apport de fumier ou lisier à 10 tonnes en moyenne par hectare et par an, la fertilisation minérale à 30 unités d'azote par hectare et par an, interdit le pâturage avant la fauche, restreint la fauche à deux passages, retarde la date de première coupe au 15 juillet entre 1 500 et 2 000 mètres d'altitude, au 1^{er} août au-dessus de 2 000 m. Ces préconisations correspondaient en fait aux pratiques les plus fréquemment rencontrées dans ces secteurs, d'après l'étude réalisée, et ont été considérées comme satisfaisant aux objectifs de la préservation de la biodiversité et compatibles avec les contraintes et les besoins des exploitants.

La formalisation d'un objectif commun à partir des discussions engagées sur la typologie **a permis de dépasser un décalage de points de vue au sujet de la biodiversité**, fréquent entre gestionnaires agricoles et de l'environnement. Pour certains agriculteurs, la "biodiversité" restait une notion extérieure qui leur était imposée, sans pour autant faire sens pour eux. Les espèces rares ou protégées, connues des agriculteurs, sont les plus emblématiques : sabot de vénus, chardon bleu, lys martagon, edelweiss. Pour d'autres, la diversité était un critère d'évaluation de la qualité de leurs prairies à la fois pour le fourrage et pour leur intérêt paysager : *"le principal atout, c'est de maintenir une biodiversité des pâtures. Parce que l'on s'aperçoit que, quand ces pâtures restent en friche, il y a le carex qui prend le dessus et les "petites fleurs" disparaissent. Donc pour le tourisme, c'est moins intéressant. C'est beaucoup plus joli d'avoir une pâture multi-fleurie qu'une seule variété de plantes"* (JULLIAN, 2002). Cette diversité d'optiques sur la biodiversité de la part des agriculteurs rendait la vision environnementaliste, privilégiant les notions d'espèces rares ou d'habitat, difficile à partager et nécessitait d'engager des discussions sur les prairies qu'ils connaissaient. Du point de vue des techniciens de l'environnement, ces échanges ont été l'occasion de confronter des représentations et des savoirs différents concernant les prairies.

Au-delà des divergences de points de vue sur la biodiversité, **le cahier des charges proposé par l'OLAE a été bien accueilli par les agriculteurs qui trouvent là, finalement, une reconnaissance de leurs pratiques et de leur travail.** En effet, l'intégralité de l'enveloppe financière qui avait été prévue pour la mesure "prairie de fauche d'altitude" a été utilisée. Vingt exploitants ont ainsi pu souscrire à cette mesure, sur une superficie totale de 175 hectares.

3. La prairie dans le paysage de montagne : la typologie comme amorce de débats sur le développement rural

Une typologie des prairies a été établie en 2001, puis complétée en 2003, et couvre le territoire du Parc naturel régional du Haut-Jura. Celle-ci a été enrichie par des données concernant la valeur environnementale des prairies. Cette typologie relevant d'un diagnostic à la fois agronomique et environnemental est un support de discussion entre des partenaires du secteur agricole et de l'environnement. Les débats, dépassant le cadre technique de la conduite des prairies, abordent les évolutions actuelles de l'agriculture durable. La conduite des prairies est ainsi replacée dans une perspective plus générale de développement rural intégrant les objectifs de conservation du paysage et d'offre de produits agricoles de qualité.

■ Typologie des prairies de fauche du Haut-Jura et savoirs des agriculteurs

Fondée sur environ 80 relevés parcellaires, la typologie rassemble des informations agronomiques et de biodiversité à travers la description de douze types. Dans la description des types, le nombre d'espèces végétales et le type d'habitat ont été pris en compte en plus des caractères de morphologie et de structure de la végétation. **Cette typologie croise** deux modèles de classification de la végétation : **un modèle agronomique** fondé sur la morphologie et la structure de la végétation, **et un modèle phytosociologique et environnemental** se basant sur les associations végétales et les habitats définis par la directive Habitats. Dans certains cas, ces deux modèles se superposent. Certains types de prairies (modèle agronomique) renvoient ainsi à un habitat (modèle environnemental). C'est le cas, par exemple, des prairies à brome dressé. Le brome est associé à d'autres graminées présentes de façon dominante (50 à 70%) sous forme de tapis ; il se trouve sur des milieux secs et correspond à des pratiques agricoles extensives. Il s'agit de l'habitat "Mésobromion du Jura français". Les autres habitats rencontrés sont les "prairies humides à trolle et cirse des ruisseaux" et les "prairies de fauche de montagne". Le nombre d'espèces varie de 17 à 51 espèces sur une station (PETT *et al.*, 2003). Mais le plus souvent, dans un même habitat, on peut rencontrer plusieurs types agronomiques. La description des types comprend également des informations sur l'environnement paysager préférentiel dans lequel peuvent se rencontrer ces parcelles. Par exemple, certains types de

prairies riches en dicotylédones se situent plus fréquemment dans les secteurs frais de combe dont la gestion est restée extensive.

Les enquêtes auprès des agriculteurs ont concerné non seulement leurs pratiques, dont la connaissance est restituée dans la typologie, mais également leurs savoirs et leurs représentations des prairies. Connaître ce que disent les agriculteurs de leurs prairies a été une étape utile à une compréhension mutuelle entre les acteurs.

Il ressort de ces enquêtes que **les agriculteurs ne parlent pas spontanément de leurs parcelles en termes de biodiversité et de composition floristique**. Ils préfèrent les distinguer selon la plus ou moins grande facilité à les travailler (PETIT *et al.*, 2003). Ainsi ils désignent, dans leurs discours, des "*coins faciles*", appréciés parce que la mécanisation est aisée grâce à la faible pente de la parcelle ou à l'absence de ligneux ou de "murgers" (murets et amas de pierre). Les parcelles sont aussi décrites selon leurs caractéristiques hydriques. Ainsi, les agriculteurs parlent de "*coins humides*", où parfois "*l'herbe se rouille*". Ils parlent également de "*coins froids*" ou au contraire des parcelles "*bien exposées*". La prairie est appréhendée essentiellement à travers l'état de l'herbe et ses possibilités d'utilisation.

Chez les agriculteurs, **la diversité floristique** est une notion qui **semble difficile à appréhender et à intégrer dans leurs pratiques parcellaires**. Un agriculteur parmi les quinze enquêtés a évoqué le terme de "biodiversité" et un autre a souligné la grande variété d'herbes dans une parcelle. Les agriculteurs ne font pas d'inventaire exhaustif des espèces végétales de la prairie. De même, ils ne dénomment pas toutes les plantes rencontrées. Cependant, ils repèrent et désignent un certain nombre d'espèces ou des "famille de plantes". Ils introduisent soit des termes courants ("sainfoin", "carotte sauvage", "géranium sauvage"), soit des termes du langage scientifique en se référant à des espèces connues pour leur valeur fourragère ("dactyle", "fléole", "légumineuse"), ou bien encore des appellations vernaculaires ("kikoi" ou "caquet" employé pour désigner les ombellifères en général, ou bien encore la "crête de coq" pour désigner le rhinante). S'ils ne se prêtent pas à un travail d'inventaire floristique spécifique, les exploitants font preuve d'une grande capacité d'observation de la végétation et, en particulier, de sa dynamique. Les évolutions de la végétation sous l'effet de la fertilisation sont exprimées de façon empirique, selon les conditions pédoclimatiques. Ils parlent ainsi de parcelles qui "*réagissent bien ou non*", pour exprimer une augmentation significative de la production suite aux apports d'engrais ou de fumier. Ils notent également l'envahissement progressif par une espèce. Cet envahissement, pris comme un signe de déséquilibre, est une réelle source d'inquiétude pour eux. Dans la zone sud du territoire du Parc naturel régional du Haut-Jura (département de l'Ain), l'envahissement récent de parcelles par une crucifère (*Cruciata laevipes*) de grande taille et très compétitrice pose problème à plusieurs agriculteurs. Le développement envahissant d'autres espèces est également rapporté : par exemple, le géranium sauvage dans les parcelles situées à partir de 1 000 m d'altitude, ou encore le rumex.

De telles informations, en restituant les références familières aux agriculteurs, permettent de **combler le fossé existant entre un voca-**

bulaire technique et des savoirs vernaculaires. Une telle étape est nécessaire afin de mettre en débat les pratiques d'utilisation des prairies dans des groupes réunissant les techniciens agricoles, de l'environnement et les agriculteurs.

■ Mobilisation de la typologie par les acteurs

L'élaboration de la typologie s'inscrit dans une réflexion menée par plusieurs partenaires : le Parc naturel régional du Haut-Jura à l'origine de ce travail, les Chambres d'agriculture des trois départements concernés par le territoire du Parc (l'Ain, le Jura, le Doubs), les services de Contrôle Laitier et le Comité Interprofessionnel du gruyère de Comté (CIGC).

Dans le Haut-Jura, les pratiques agricoles ont évolué à partir des années 1980 vers une intensification fourragère, requérant une fertilisation accrue et un avancement des dates de fauche (MICHAUD, 2003). Cette intensification suscite des inquiétudes de la part des acteurs de l'environnement et également de la part des responsables de la production fromagère. La qualité sensorielle des fromages produits dépend de la diversité floristique des prairies. Le CIGC a initié en 1992 des travaux relatifs aux relations entre la composition floristique des prairies et la qualité sensorielle des fromages. Il s'agissait de délimiter des terroirs sur la base de relevés botaniques (Programme Terroir en Comté, 1992-1996 ; MONNET, 1996). D'autres travaux portant sur les fromages produits dans les Alpes ont montré les relations existant entre la diversité de la flore et la diversité des goûts des fromages (ASSELIN *et al.*, 1999 ; DORIOZ *et al.*, 2000).

Ces études permettent d'envisager la diversité spécifique dans les prairies non seulement sous l'angle biologique (nombre d'espèces et type d'habitat) mais également d'appréhender **la biodiversité comme un facteur de production agricole et de reconnaissance de l'ancrage territorial des productions fromagères**. Ainsi, celle-ci contribue à la qualité gustative des fromages ; par ailleurs, elle **montre la capacité d'une agriculture à gérer avec respect et intelligence un territoire**. L'érosion de la biodiversité des prairies, réelle ou supposée, serait un symptôme de la rupture de ce lien (MICHAUD, 2003).

Dans ce travail d'élaboration d'une typologie, la question du modèle de développement agricole s'est posée comme un préalable au conseil technique agricole. Aujourd'hui, ce modèle de référence n'est plus donné d'emblée ; il est en débat. Le modèle de modernisation de l'agriculture qui se traduit par un objectif d'intensification des prairies a montré ses limites. Il ne s'agit plus de réfléchir un conseil technique dans une logique d'amélioration de la production fourragère des prairies tout en tenant compte des besoins et des contraintes des différents types d'exploitation. **Le conseil technique doit intégrer différentes dimensions telles que la qualité des produits agricoles et la gestion de l'environnement** (MICHAUD, 2003). Mais comment raisonner un conseil technique sans délibérer de questions de portée générale ? Les acteurs réunis au sein du groupe de travail ont ainsi largement discuté des modalités d'une agriculture intégrée au territoire, soulignant les multiples fonctions de l'activité agricole : fonction de pro-

duction de qualité, de préservation de la biodiversité et de maintien d'un paysage typique où alternent prairies et massifs boisés. Ce sont des débats qui restent ouverts. L'objet du groupe n'est pas de concevoir un modèle de développement de l'agriculture. Il est d'envisager les objectifs porteurs de durabilité sur lesquels s'appuyer aujourd'hui pour définir un conseil technique. Comme première étape, le groupe s'est arrêté sur **la nécessité d'une réhabilitation des prairies extensives** dans les systèmes fourragers et le conseil agricole.

Débattre des modes de développement rural dépasse certes le cadre d'un groupe de travail et d'un conseil technique agricole fondé sur une typologie des prairies. Cela relève d'un enjeu local important : **arriver à concevoir le développement d'un territoire**, celui du Parc naturel du Haut-Jura, en associant préservation de l'environnement et du paysage, façonnés par une agriculture vivante et prodiguant des produits de qualité.

4. La typologie : objet de médiation entre mondes agricoles et de l'environnement

Les typologies des prairies sont des objets d'ordre technique. Elles saisissent une diversité de végétations et de pratiques, mais leur utilisation pour l'action **suppose, en amont, l'existence de modèles de référence pour l'agriculture comme pour l'environnement et le territoire.** Il s'agit bien de s'interroger d'une part sur quel type d'agriculture, et pas uniquement sur quel type d'exploitation, le conseil technique doit porter et, d'autre part, pour quels objectifs environnementaux et territoriaux le conseil est réfléchi. Aujourd'hui, les modes de développement agricole sont en débat et les modèles de référence en écologie sont en reconstruction. La préservation de l'environnement ne se limite plus à une nature sanctuaire mais s'intéresse également aux espaces cultivés par l'homme c'est-à-dire une "nature ordinaire" (MOUGENOT, 2003). Par ailleurs, les productions immatérielles dérivées de l'activité agricole, telles que le paysage et l'environnement, sont reconnues comme objectifs à part entière à travers la notion de multifonctionnalité. Dans cette situation, l'élaboration d'une typologie de prairie devient une occasion de faire avancer ce débat en facilitant la rencontre d'acteurs agricoles et d'acteurs de l'environnement.

La typologie est **un outil qui prend en compte les dynamiques** : passage d'un type à l'autre par la modification des pratiques agricoles. Si la dimension temporelle est ainsi prise en compte, le changement d'échelle spatiale est, lui, plus délicat. La typologie de prairie est au départ conçue pour aborder et gérer une diversité de prairies à l'échelle d'une exploitation. L'outil typologique n'a pas été prévu pour constituer à lui seul une base de gestion territoriale des espaces agricoles, même s'il a pu permettre une réflexion sur ce sujet en Haute-Maurienne et dans le Haut-Jura.

La typologie de prairies est une forme d'organisation des connaissances orientée vers l'action. Elle **facilite un apprentissage collectif en structurant une base de connaissances à partager.** En tant qu'objet, nous pourrions la comparer à une carte qui présente des don-

nées spatialisées et peut être support de débats ou de contrats. La carte en tant qu'objet a été explicitée par Catherine MOUGENOT (2003). La matérialité de tels objets les dote de capacités à intervenir de manière active dans les débats et les négociations entre les acteurs sur les usages du territoire (MOUGENOT, 2003). Les typologies ont joué **un rôle de médiation intellectuelle et sociale entre les partenaires** du secteur de l'agriculture et de l'environnement. Bases de délibérations, elles ont été une étape vers l'élaboration d'un cahier des charges contractuel précisant des modalités de gestion.

Conclusion

Les débats sur une gestion commune d'un territoire ont besoin de s'ancrer dans un référentiel commun et de solliciter un "outillage" spécifique. Les typologies de prairies se sont avérées être un outil permettant une médiation entre des acteurs du secteur agricole et du secteur de l'environnement. Leurs adaptations au cours du temps avec l'intégration de données environnementales ont créé des interfaces entre des cultures techniques différentes. Leur élaboration associant toujours différents acteurs a permis de prendre en compte une diversité d'objectifs et de représentations des prairies au sein d'un système de production agricole, d'un espace protégé, d'un paysage.

Les typologies ont évolué dans leur contenu mais **surtout dans la façon dont les acteurs y recourent pour l'action**. Au début des années 1990, dans les Alpes du Nord, elles ont permis de mettre en débat la diversité des pratiques des agriculteurs dans le cadre d'une agriculture misant sur la production de fromages de qualité. En Haute-Maurienne, la typologie a facilité la conciliation d'objectifs qui semblaient au départ différents selon les acteurs. Les agriculteurs cherchaient une autonomie fourragère, tandis que les gestionnaires du Parc national de la Vanoise voulaient préserver des habitats d'intérêt communautaire. Enfin, dans le Haut-Jura, les acteurs du secteur agricole et de l'environnement ont été confrontés, au détour de l'application de la typologie dans le conseil technique, à une réflexion nécessaire sur les modes de développement rural à privilégier. Les typologies pourraient être encore modulables. Dans leurs formes actuelles, elles correspondent essentiellement aux prairies et au système d'élevage bovin laitier. **Elles pourraient être enrichies** de données sur l'environnement ligneux de la parcelle conduisant à **un diagnostic sur les risques d'embroussaillage des parcelles et leur enjeu paysager**. Ces informations permettraient de mieux rendre compte de parcelles pâturées par les petits ruminants (chèvres et moutons).

Les typologies ont été au départ un objet servant à un conseil technique agricole se référant à un modèle de développement agricole. Plus récemment, les typologies sont devenues un objet qui participe aux débats sur les différents modes de développement de l'agriculture envisageables. Dans ces maniements les plus récents, **l'outil** n'est pas prescripteur. Plutôt que de déterminer l'action, il **participe à la construction même de l'action**. Les typologies des prairies ont été déclinées en plusieurs registres de connaissances (agronomiques, botaniques) et elles ont été mobilisées par les acteurs de façons diffé-

rentes selon les contextes locaux et d'évolution des relations entre l'agriculture et l'environnement. Dépasant le cadre strict de son élaboration, l'objet "typologie" devient un repère et un outillage intermédiaire destiné à appréhender à une échelle plus large les questions agro-environnementales d'un territoire.

Travail présenté aux Journées de l'A.F.P.F.
"La biodiversité des prairies. Un patrimoine - Un rôle fonctionnel".
les 23-24 mars 2004

Remerciements

Cet article rend compte d'une approche réflexive conduite dans le cadre du projet "Biodiversité : atout et/ou contrainte de développement pour l'agriculture des Alpes du Nord ?". Ce projet, conduit dans le cadre du Groupement d'Intérêt Scientifique des Alpes du Nord, bénéficie du soutien du Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable (programme de recherche "action publique, agriculture et biodiversité"), de la Région Rhône-Alpes, du Département de l'Isère et des Conseils généraux de Haute-Savoie et Savoie. Les actions présentées ici ont été conduites avec l'appui du Parc national de la Vanoise et du Parc naturel régional du Haut-Jura.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ASSELIN C., COULON J.B., BARBEAU G., MORLAT R., BUCHIN S., PRADEL P., BRUNTSCHWIG G., VERDIER I., VIALON C. (1999) : "Etude du lien entre terroir et produit dans le cas des fromages et des vins", *Signes officiels de qualité et de développement agricole*, éd. L.Lagrange, Techniques et Documentation, 66-90.
- DORIOZ J.M., FLEURY P., COULON J.-B., MARTIN M. (2000) : "La composante milieu physique dans l'effet terroir pour la production fromagère. Quelques réflexions à partir du cas des fromages des Alpes du Nord", *Courrier Environ*, INRA, 40, : 47-54.
- FLEURY P. (1994) : *Le diagnostic agronomique des végétations prairiales et son utilisation dans la gestion des exploitations agricoles. Typologies fondées sur les aptitudes des prairies à remplir des fonctions. Méthode et applications dans les Alpes du Nord*, thèse de Doctorat, Institut National Polytechnique de Lorraine, 139 pages +annexes.
- FLEURY P., DUBEUF B., JEANNIN B. (1995) : "Un concept pour le conseil en exploitation laitière : le fonctionnement fourrager", *Fourrages*, 141, 3-18.
- GRIME J.P. (1979) : *Plant strategies and vegetation processes*, John Willey and Sons eds., Chichester, 222 p.
- HEDIN L., KERGUELEN M., DE MONTARD F.X. (1972) : *Ecologie de la prairie permanente française*, Masson éd., Paris, 229 p.
- JEANNIN B., FLEURY P., DORIOZ J.M. (1991) : "Typologie des prairies d'altitude des Alpes du nord : méthode et réalisation", *Fourrages*, 128, 379-396.
- JULLIAN C. (2002) : *Biodiversité : atout ou contrainte pour le développement de l'agriculture dans les Alpes du Nord ?*, rapport de stage DESS Montagne, Université de Savoie- GIS Alpes du Nord, 84 p + annexes.

- MASSON N., FLEURY P., PLAIGE V. (2000) : *Alpages et prairies de montagne. Un patrimoine biologique et agricole*, Editions du Parc de la Vanoise.
- MICHAUD D. (2003) : "La vache laitière à haute qualité territoriale", *Courrier Environ. INRA*, n°48, 45-52.
- MOUGENOT C. (2003) : *Prendre soin de la nature ordinaire*, éd. Maison des sciences de l'homme-INRA, 230 p.
- MONNET J.C. (1996) : *Caractérisation fonctionnelle d'unités cartographiques prairiales dans le massif du Jura. Application à la définition des terroirs du Comté*, thèse, Université de Franche-Comté, 140 p.
- PETIT S., VANSTEELENT J.Y., FLEURY P. (2003) : *Prairies de fauche, fonctionnement des exploitations et environnement dans le Haut-Jura*, Rapport GIS Alpes du Nord - Parc naturel régional du Haut-Jura, déc., 63 p.

SUMMARY

Grassland typologies : an agronomical tool that has become a link between agriculture and environment

This paper shows how grassland typologies set up in the northern Alps have changed in time, not only in their conception but also mainly in the way they have been actually utilized. At the start, they were used as a help for advices on pastures, nowadays they are useful as tools linking farm advisers and environmental technicians. In the northern Alps, the first typologies were set up in order to take account of the variation in farmers' practices and to support an appropriate advice on the technical management of the grassland resources. As a further step, a typology of mountain meadows gave the means of formulating a common objective when the farm environmental stipulations were negotiated between the National Park of Vanoise and the farmers. Lastly, more recently, a typology with additional criteria pertaining to biodiversity was established in the Regional Natural Park of Upper Jura and has yielded information on the agricultural and the environmental value of grasslands ; it made it possible to debate on the evolution of farming and its place in the rural development. Biodiversity has thus been accounted for, either as a management reference in a protected space where agriculture allows landscapes to remain open, or as a production factor in a region whose culture and landscape are strongly identified by the making of quality cheese. Typologies thus are part and parcel of the more general references involved nowadays between agriculture and the countryside.